



Boulogne, le 26 août 2024

NUEVO CONSEIL ET FORMATION

Monsieur JEAN PHILIPPE DENIZOT
6 RUE VINCENT VAN GOGH
93360 NEUILLY PLAISANCE

Réf : Numéro de dossier CN_2024_05260

Objet : Décision favorable à la demande de renouvellement de certification et envoi du certificat Qualiopi

Monsieur JEAN PHILIPPE DENIZOT,

J'ai le plaisir de vous informer de la décision favorable de votre demande de certification, ainsi je vous accorde la certification Qualiopi. Vous trouverez, en pièce jointe, votre certificat.

Cette certification est valable 3 ans soit du 25/08/2024 au 24/08/2027.

Elle atteste du respect des exigences du Référentiel National Qualité Qualiopi.

Durant cette période, nous vous rappelons que vous devez porter à notre connaissance, dans les meilleurs délais, toute information relative à des changements majeurs qui surviendraient au sein de votre structure.

Nous vous remercions de la confiance que vous nous témoignez, et restons bien entendu à votre disposition pour toute information.

Veuillez recevoir, Monsieur JEAN PHILIPPE DENIZOT, l'assurance de notre considération distinguée.

Emmanuel CLEMENT MONDOLONI
Président ISQ Certification

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Emmanuel Clement Mondoloni".

Certificat

des organismes prestataires d'actions concourant au développement des compétences

N°2408_CN_05260 - V.1

Début de validité de la certification : 25/08/2024

Echéance de la certification : 24/08/2027

Date d'émission du certificat : 26/08/2024

ISQ Certification certifie que

NUEVO CONSEIL ET FORMATION

6 RUE VINCENT VAN GOGH 93360 NEUILLY PLAISANCE

SIREN : **750512097** NAF : **8559A**

Numéro de Déclaration d'activité : **11930647893**

Est conforme aux critères de certification mentionnés à l'article L. 6316-1 du Code du Travail et au décret n°2019-564 du 6 juin 2019 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle au décret n°2019-565 du 6 juin 2019 relatif au référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences au décret n°2021-1851 du 28 décembre 2021 portant dispositions complémentaires relatives à la certification mentionnée à l'article L.6316-1 du code du travail
à l'arrêté du 6 juin 2019 relatif aux modalités d'audit associées au référentiel national mentionné à l'article D.6316-1-1 du Code du travail
à l'arrêté du 31 mai 2023 portant diverses mesures en matière de certification qualité des organismes de formation au guide de lecture du référentiel national qualité, version en vigueur au programme de certification de l'ISQ Certification, version en vigueur

Pour la(es) catégorie(s) d'actions concourant au développement des compétences suivante(s) :

- Les actions de formation
- Les bilans de compétences
- Les actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience (VAE)
- Les actions de formation par apprentissage

Le détail des sites inclus dans le périmètre de la certification est précisé en annexe.

Emmanuel CLEMENT MONDOLONI
Président, ISQ Certification



Page 1 sur 2

Certificat

des organismes prestataires d'actions concourant au développement des compétences

N°2408_CN_05260 - V.1

Annexe

Les sites inclus dans le périmètre de la certification :

NUEVO SARCELLES - 18 AV DU HUIT MAI 1945 95200 SARCELLES
NUEVO GUYANCOURT - 1 B AV DU HUIT MAI 1945 78280 GUYANCOURT
NUEVO CONSEIL ET FORMATION - 161 AV DE VERDUN 94200 IVRY-SUR-SEINE
NUEVO CONSEIL ET FORMATION - 110 RUE AMBROISE CROIZAT 93200 SAINT-DENIS
NUEVO CONSEIL ET FORMATION - 9 RUE GEORGES ENESCO 94000 CRETEIL
NUEVO CONSEIL ET FORMATION - 6 RUE VINCENT VAN GOGH 93360 NEUILLY PLAISANCE
NUEVO CONSEIL ET FORMATION - 71 RUE ROBESPIERRE 93100 MONTREUIL
NUEVO CONSEIL ET FORMATION - CENTRE D'AFFAIRES FOCH - 25 RUE DU MARECHAL FOCH 78000 VERSAILLES
NUEVO ARGENTEUIL - 11/13 RUE JEAN LURÇAT 95100 ARGENTEUIL
NUEVO NANTERRE - 163-167 AVENUE GEORGES CLÉMENCEAU 92000 NANTERRE
NUEVO JUVISY SUR ORGE - 25 RUE HOCHE 92000 JUVISY SUR ORGE
NUEVO PARIS 18 - 74 RUE CHAMPIONNET 75018 PARIS
NUEVO TOURS - 58, RUE GEORGES SAND 37000 TOURS